

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 11 mars 2021

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 1^{er} juin 2021) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt et un le **11 mars, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

23 février 2021

Membres présents :

Date de la réunion :

11 mars 2021

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Corinne GARCIA, Michèle GAUTHIER, Claire GRANGER, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Vincent ROBIN, Régine VASSAUX

Suppléant : Anne-Marie THEVENET suppléante de Thierry BENOIST

Pouvoirs :

Alain GOUTX a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Pascal HUGUET a donné pouvoir à Jacques BOUVIER

N°17.2021

Membres titulaires excusés : Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Claude DENIS, Marie-Agnès FERET, Alain GOUTX, Pascal HUGUET, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Christophe THORIN

Objet de la délibération :

**Finances – Budget Principal –
Provisions pour risques et
charges – Reprise de provision
– Exercice 2021 -**

Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée
Corinne GARCIA a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le dispositif de provisions mis en place depuis l'année 2015.

A ce titre, figure au budget 2021 un montant global de provisions de 1 252 912 € réparti de la façon suivante :

- Provision de 709 912,00 € dédiée aux agents privés d'emploi,
- Provision de 500 000,00 € dédiée à l'équilibre général du budget (perte de produit au regard des opérations de désaffiliation),
- Provision de 43 000,00 € dédiée à la consommation « financière » des comptes épargne temps.

Pour cette année 2021, le Président propose de prévoir :

- Une reprise partielle de la provision dédiée aux agents privés d'emploi, pour le versement, le cas échéant, d'indemnités de rupture conventionnelle, à hauteur de 300 000,00 €,
- Une reprise partielle de la provision dédiée à l'équilibre général du budget, à hauteur de 77 370,00 €.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver, pour la construction budgétaire 2021, la procédure de reprise de provisions, comme présentée ci-dessus, pour un montant global de 377 730,00 €,
- de dire que cette prévision budgétaire sera utilisée et ajustée en fonction des décisions prises, en cours d'exercice, par les membres du Conseil d'Administration,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 11 mars 2021

Publié ou notifié le : 18 mars 2021
Exécutoire le : 18 mars 2021

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Le Président

Eric MARTELLIERE

